

Message Royal aux participants au 1er Congrès africain sur l'entretien, la sauvegarde du patrimoine routier et l'innovation technique

"Louange à Dieu,

Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et ses compagnons.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de nous adresser à vous et de vous souhaiter la bienvenue dans la ville de Marrakech, terre de dialogue des civilisations et de convergence des routes historiques vers l'Afrique.

Nous avons tenu à conférer Notre Haut Patronage à ce premier forum africain au regard de la place particulière qu'occupe le continent africain dans nos cœurs, et des relations de fraternité, de solidarité et de coopération qui unissent ses peuples. Cela tient aussi à l'importance et la pertinence de la sauvegarde du patrimoine routier et des techniques innovantes pour son entretien.

Si ce thème revêt, en apparence, un caractère technique, il traduit, au fond, une des manifestations des défis majeurs, développementaux et sociétaux, qui se posent à nous tous en tant qu'Africains. Ces défis exigent, pour être relevés, que nous ayons confiance en nos capacités propres, et que nous concevions des approches et des solutions innovantes, susceptibles de favoriser la réalisation du développement durable et les conditions d'une vie décente pour les peuples de notre continent.

La concrétisation de ce développement que nous appelons de nos vœux passe principalement par la disponibilité des services sociaux de base et des grandes infrastructures. Parmi celles-ci, figure le réseau routier en tête de liste, compte tenu du rôle qui lui revient en termes de communication et d'interaction, d'accès des populations aux marchés et aux services de base, et aussi d'atténuation des disparités sociales et spatiales. Son importance tient aussi à sa capacité d'attirer les investissements étrangers, de réduire les coûts de production et de rehausser la rentabilisation des projets.

Nous vous félicitons pour la tenue de ce congrès et pour le choix de ce thème important. Ces assises, J'en suis persuadé, vous donneront l'occasion de poser un diagnostic collectif de la réalité du patrimoine routier en Afrique, et de faire le point des efforts engagés pour en assurer la sauvegarde, identifier les principales contraintes auxquelles il est confronté et proposer les grandes orientations à suivre en vue de mettre

au point une stratégie intégrée et efficace dans les domaines de l'entretien et de l'exploitation du réseau routier dans notre continent.

Mesdames, Messieurs,

Le continent africain a connu, au cours de la dernière décennie, un essor remarquable en matière d'équipements de base. Il le doit principalement à ses atouts humains et naturels qui sont complémentaires les uns des autres. Et si on le désigne désormais comme le continent des opportunités, c'est bien en raison des grandes possibilités qu'il offre en matière d'investissement.

Cependant, le défi qui reste posé pour l'essor de l'Afrique, c'est la poursuite du développement de nouveaux réseaux routiers, sans perdre de vue l'entretien du réseau routier existant.

Les rythmes de croissance enregistrés ces dernières années dans notre continent accentuent la nécessité d'améliorer la qualité des prestations du réseau routier, afin d'accompagner les besoins de mobilité de plus d'un milliard d'habitants en Afrique, dont la population devrait doubler d'ici 2050.

Mesdames, Messieurs,

L'accroissement des besoins en équipements routiers et la difficulté de réaliser l'équilibre escompté entre l'entretien et les exigences d'extension du réseau, outre l'utilisation extensive du transport routier, compliquent assurément la tâche des responsables du secteur routier en Afrique.

La situation est encore exacerbée par l'acuité des effets climatiques, en l'occurrence la sécheresse et les inondations qui ont un impact majeur sur l'état du réseau routier, tant par les dégâts qu'elles occasionnent que par le coût supplémentaire à déboursier pour assurer la protection des ouvrages routiers et de leur environnement.

Il est donc nécessaire de réfléchir à la mise en place de moyens modernes pour assurer le suivi et l'entretien du réseau routier et de ses ouvrages, et disposer des données précises nécessaires à la prise de décisions appropriées en temps utile. De même qu'il est impératif de mettre au point des solutions et des techniques alternatives qui tiennent compte de l'aspect environnement, surtout pour ce qui est de la tendance à l'utilisation de technologies nouvelles propres, moins polluantes.

En définitive, il ne s'agit pas tant de construire des axes routiers nouveaux, quitte à les laisser à l'abandon, mais plutôt d'établir des plans pour leur entretien, parallèlement à la consolidation du patrimoine routier existant et à sa préservation des risques de dégradation, voire, parfois, de disparition.

Pour atteindre cet objectif, une attention particulière devrait être attachée à la disponibilité de ressources humaines qualifiées, en l'occurrence des ingénieurs, des cadres et des techniciens. Cela passe par des programmes de formation fondamentale, pratique et habilitante, le renforcement de la spécialisation dans ce domaine et l'ouverture sur les innovations qu'il connaît aux niveaux africain et international.

Considérés comme une nécessité impérieuse, le développement et la modernisation de l'administration routière passent par une distribution rationnelle des rôles, qui fait la distinction entre le niveau stratégique, la planification, la réglementation et le contrôle d'une part, et le niveau opérationnel et l'action sur le terrain, d'autre part, et qui différencie l'exploitation et l'entretien du volet extension et rénovation du réseau routier.

Mais un tel objectif passe impérativement par le renforcement de la coopération et de la concertation, la conclusion de partenariats entre le secteur public et le secteur privé, et entre l'Etat et les collectivités locales et la mise en place de partenariats internationaux. Le but est de sélectionner les solutions les moins coûteuses et les plus efficaces en termes de rentabilité. Pour autant, il ne faudrait pas se focaliser sur les travaux d'entretien opérés sur les axes principaux, en négligeant les routes et les voies rurales, surtout dans les zones lointaines.

Mesdames, Messieurs,

Le modèle de développement singulier, que Nous conduisons dans notre pays, s'appuie sur une politique volontariste claire visant la promotion des grands chantiers dédiés à la mise en place des infrastructures nécessaires en tant que levier pour la réalisation du décollage économique et pour le renforcement de l'attractivité et de la compétitivité du Maroc. A cela s'ajoute le rôle qui leur revient d'aider à la réduction des disparités territoriales, de garantir l'accès des populations aux marchés et aux services, de baisser les taux de pauvreté et de lutter contre la précarité et l'exclusion.

En effet, voilà plus de 16 ans que le Maroc a adopté une approche multidimensionnelle dans le domaine des infrastructures liées au transport, où la mise à niveau et la modernisation du réseau routier et le renforcement et la modernisation des voies ferrées se complètent les uns les autres. Outre l'amélioration du transport aérien qui s'opère à travers l'extension, la modernisation et la construction des aéroports, ainsi que la création de grands ports et de plateformes logistiques.

A cet égard, nous œuvrons à l'extension du réseau autoroutier et des voies express, conformément aux standards internationaux, tant et si bien que l'est du Royaume a été relié à son ouest, et son nord à son sud, outre la réhabilitation des routes nationales toutes catégories confondues. Nous attachons également un intérêt particulier à la réalisation des routes

secondaires et rurales pour désenclaver les zones difficiles d'accès et éloignées et relier le monde rural au réseau national des voies de communication.

Parallèlement aux grands projets qui ont été réalisés au nord du Royaume, comme le complexe portuaire Tanger-Med, qui est devenu une plateforme internationale d'envergure pour les échanges commerciaux et le transport maritime dans le bassin méditerranéen, et qui sera renforcé par le Port de Nador-West Med, Nous avons à cœur de faire de la région du Sahara marocain un axe d'échanges commerciaux et d'interactions humaines entre l'Afrique et l'Europe.

Dans ce cadre, Nous avons lancé récemment, à l'occasion de la commémoration du 40ème anniversaire de la Marche Verte pour la récupération de nos provinces du sud, des projets intégrés pour renforcer l'intégration entre les zones nord du Royaume et son sud. Cela se fera à travers la réalisation d'une voie express aux normes internationales reliant Agadir à Dakhla via Tiznit et Laâyoune, et s'étendant jusqu'aux frontières sud entre le Maroc et la Mauritanie.

Nous procéderons également à la construction du grand port Dakhla Atlantique et engagerons la réflexion pour construire une ligne de chemin de fer s'étendant de Tanger à Lagouira en vue de relier le Maroc au reste des pays africains frères.

Mesdames, Messieurs,

Assurer les infrastructures n'est pas une fin en soi. Cette action s'inscrit plutôt dans le cadre d'une vision globale dédiée à la réalisation du développement territorial et local dans les différentes régions du Royaume. Notre but est d'augmenter la cadence de croissance de l'économie nationale, et de servir le citoyen marocain où qu'il se trouve et mettre à sa disposition les moyens de communication en tous genres.

Outre le saut qualitatif qui a été accompli dans le développement et la modernisation du réseau routier, il a été procédé à l'élaboration d'un plan stratégique d'amélioration de l'infrastructure routière pour les vingt prochaines années, où la sauvegarde du patrimoine routier reçoit une attention particulière. Cet intérêt est illustré à travers l'allocation d'environ 50pc du volume global de l'investissement affecté à ce Plan, aux projets d'entretien routier, sans comptabiliser les investissements relatifs aux autoroutes et aux voies express et ceux alloués à la réhabilitation des axes routiers structurants.

Afin de concrétiser Notre vision intégrée, ce Plan accorde une place essentielle aux axes stratégiques orientés vers l'Afrique de l'Ouest, où les provinces du Sahara marocain forment un trait d'union entre le Maroc et sa profondeur africaine. A cela s'ajoute le parachèvement de l'autoroute maghrébine à l'est pour faciliter les échanges avec les pays voisins.

Nous tenons donc à souligner que ces projets ambitieux, y compris les mégaprojets de l'énergie éolienne et solaire et des infrastructures, ne visent pas à développer cette région toute seule, mais nous aspirons à ce que, à travers ces projets, celle-ci soit reliée aux pays africains frères de manière à contribuer à leur propre développement.

En effet, la coopération Sud-Sud que nous appelons de nos vœux, n'est pas un slogan destiné à la consommation médiatique. Nous tenons plutôt à lui donner corps à travers des projets concrets, qui sont bénéfiques pour nos peuples, et qui ouvrent la voie à la mise en place de partenariats prometteurs englobant toutes les parties concernées, que ce soit dans le secteur public ou privé, et couvrant les différents domaines de développement, sociaux et environnementaux.

Dans ce cadre, le Maroc s'engage à mettre l'expertise engrangée durant des années en matière de sauvegarde du patrimoine routier à la disposition des pays africains, en plus de sa disposition à partager avec ses frères leurs expériences réussies dans ce domaine.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Il ne vous aura pas échappé que la coopération internationale et les échanges d'informations et d'expériences revêtent une importance capitale dans tous les domaines. De ce fait, l'ouverture et la coopération entre les pays africains et avec les pays du Nord dans le domaine des infrastructures sont de nature à aider au développement et à la modernisation de ce secteur et à garantir la sauvegarde et l'entretien de ses composantes.

Voilà pourquoi les pays africains devraient souscrire à toutes les initiatives visant à renforcer cette coopération et contribuant de la sorte à améliorer l'état des réseaux routiers dans nos pays, à en développer les systèmes de financement et à favoriser au sein des instances professionnelles nationales, régionales et internationales concernées une réflexion collective régulière autour de la politique routière et des techniques d'entretien y afférentes.

Nous sommes persuadé que ce congrès, le premier du genre, fort des experts et des compétences africaines, qui y participent et qui sont connus pour être sincèrement attachés à l'Afrique, saura formuler une série de recommandations pratiques et applicables et contribuera ainsi à créer des solutions appropriées pour relever les défis induits par la sauvegarde du patrimoine routier en Afrique, l'amélioration de sa qualité et son renforcement par de nouveaux réseaux routiers aux normes internationales.

La présence d'organisations, d'associations professionnelles, d'experts et de spécialistes issus de pays non africains, sera également de nature à

consolider les connaissances, à favoriser le partage des expériences et à renforcer la coopération entre le Nord et le Sud.

Que le Très-Haut couronne vos travaux de succès, dans l'intérêt bien compris de nos peuples africains.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".